

## Compte rendu De la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 05 novembre 2012 de 20h30 à 23h00

**Présents :** Catherine DETHUNE, Jacques-Yves PUTEGNAT, Patrice BIERI, Pascal BIERI, Marc DEFORGE, Pierre HUET, Denis MOLINIER, Emmanuel RAIMOND et Murielle STEPHAN.

**Excusé :** Claude SALLET.

1 spectateur

**Secrétaire de séance :** Patrice BIERI

### Ordre du jour :

#### Approbation du compte rendu de la réunion précédente :

Pas de remarques :

6 votes pour et 2 abstentions

#### Approbation du PAVE :

Le Conseil Général a été consulté en temps qu'autorité gestionnaire des voies, celui-ci a rendu un avis favorable en reprenant les remarques de M Delacotte (voir dernier compte rendu)

8 votes pour et 1 abstention.

#### SIEM : modification des statuts

Une modification des statuts est rendue nécessaire de par le déménagement du syndicat dans des nouveaux locaux (anciens locaux de la caisse d'épargne près du petit jard à Châlons).

9 votes pour.

#### Décision modificative : achat de 2 extincteurs

La société ISOGARD a vérifié les extincteurs présents dans tous les locaux de la commune, 2 extincteurs sont à changer atteints par la limite d'âge pour une somme de 466,44€ TTC.

Une modification du budget est nécessaire pour faire face à cette dépense en créant une ligne budgétaire intitulée « achat d'extincteurs » provisionnée avec 470€.

9 votes pour.

#### Rapport sur l'eau :

La société Véolia qui gère pour le compte du SIVOM notre approvisionnement en eau potable a présenté son rapport 2011 lors de la réunion de ce syndicat le 26/10/12. Un avenant liant ces 2 entités a été signé pour prolonger le contrat actuel jusqu'au 31.12.2015.

Quelques éléments :

97 analyses bactériologiques, 1812 analyses physico-chimiques, rendement du réseau de 67,4%, 75 fuites réparées en 2010, 38 en 2011 ! 18 branchements en plomb seront remplacés en 2013.

Ce rapport est consultable à la mairie.

Le Conseil Municipal prend acte à l'unanimité de cette présentation.

**Enquête publique sur le PLU :**

Le commissaire enquêteur nommé est tombé malade, son suppléant le remplacera pour les permanences programmées.

**Comptes rendus :****Commission projets :**

Cette commission s'est réunie le 03/10/12 :

- Lampadaire autonome à la ferme Saint Laurent. L'implantation de ce point lumineux se fera sur le domaine public du Conseil Général en alignement des arbres longeant la route départementale. Le CG 51 a donné son accord. 4 entreprises ont été sollicitées, une seule proposition reçue aujourd'hui.

- Une association représentant les handicapés a été contactée afin de travailler avec elle sur les travaux de mise aux normes nécessaires dans les locaux de la salle des fêtes et ainsi répondre aux recommandations du PAVE.

Cette commission s'est réunie le 17/10/12 :

- Etude des esquisses proposées par le cabinet d'architecture Eudes pour la réhabilitation de la mairie, des questions se posent, celles-ci seront communiquées à l'architecte.

**Communauté de Communes de la Vallée de la Coole :**

Voir le compte rendu affiché dans le panneau communal.

**Commission locale de l'énergie SIEM :**

Une convention entre le SIEM et France Telecom a été signée pour faciliter les relations des communes avec France Télécom/Orange en ce qui concerne les prestations.

38.98% du réseau électrique géré par le SIEM est encore en aérien. Par déduction, le taux des réseaux câblage souterrain est de 61.02%. (La Marne est à 42.08%). Ce syndicat n'a aucun prêt en cours.

**Commission animation :**

7 naissances ont eu lieu cette année, autant de sapins seront plantés dans le « bois des petits écuriots » le 1<sup>er</sup> décembre.

Le 1<sup>er</sup> décembre : décoration de la mairie et des sapins sur la place.

Le 12 janvier : vœux du maire

Une réunion sera programmée avec les habitants volontaires et bénévoles à propos d'un moment de convivialité à organiser en 2013.

**SIVOM :**

Le contrat d'affermage entre Véolia et le SIVOM arrive à échéance au 31/12/2012, un avenant a été signé afin de prolonger celui-ci jusqu'au 31/12/2015.

Des travaux sont programmés :

- bouclage du réseau pour une longueur de 1400 mètres entre Cernon et Saint Quentin adjudé à Nord Est TP pour une somme de 179 508€
- remplacement de 35 canalisations en plomb

**Subventions :**

Une subvention de 4264€ a été versée par le Conseil Général pour la station d'avitaillement de l'aérodrome.

**Questions diverses :**

Suivi des relevés du cinémomètre. Certains élus demandent à ce qu'ils soient communiqués à la Gendarmerie afin que des actions soient engagées (prévention ? - répression ?) pour refreiner les trop grandes vitesses.

Séance levée à 23h00.  
Le secrétaire : Patrice BIERI